

# **retraite** et SOCIÉTÉ

## **Famille et vieillessement en Europe**

**Enquête Share**

**I NUMÉRO 58 | Novembre 2009**

# Famille et vieillessement en Europe

## Enquête Share

L'enquête Share (*Survey of Health, Aging and Retirement in Europe*) sur la santé, le vieillissement et la retraite en Europe constitue un outil précieux pour comprendre les relations entre la santé, la participation au marché du travail et le contexte institutionnel de prise en charge des personnes âgées en Europe. Cette base de données multidisciplinaire, internationale et longitudinale est composée de deux vagues d'enquête, menées respectivement en 2004-2005 et 2006-2007 auprès de ménages dont au moins un des membres est âgé de 50 ans ou plus, en France et dans une douzaine de pays européens.

Ce numéro de *Retraite et Société* est le second volet consacré à Share. S'appuyant sur des résultats inédits de ce panel, il apporte des éléments de réponse à des questions liées aux aspects familiaux et sociaux du vieillissement : comment l'entraide familiale s'articule-t-elle à la sphère publique de protection sociale ? Comment les inégalités de santé se traduisent-elles au plan du statut social ? Comment le marché du logement risque-t-il d'être bouleversé par les choix des générations pleines du baby-boom ?

***Ce numéro a été conçu en partenariat avec l'Irdes***

**Retrouvez-nous en ligne sur :**

- [cnav.fr](http://cnav.fr)
- [ladocumentationfrancaise.fr](http://ladocumentationfrancaise.fr)
- [cairn.info](http://cairn.info)



# Sommaire

Numéro coordonné par Claudine Attias-Donfut, Cnav ; Nicolas Sirven, Irdes

## AVANT-PROPOS

Claudine Attias-Donfut, Cnav ; Anne Laferrère, Insee ; Nicolas Sirven, Irdes

### **Évolution des transferts intergénérationnels : vers un modèle européen ?**

Claudine Attias-Donfut, Jim Ogg, Cnav

### **Aider un parent âgé se fait-il au détriment de l'emploi ?**

Roméo Fontaine, LEDa-LEGOS (Université Paris-Dauphine)

### **Tel père, tel fils : l'influence de l'origine sociale et familiale sur la santé des descendants en Europe**

Florence Jusot, LEDa-LEGOS (Université Paris-Dauphine) et Irdes ;  
Sandy Tubeuf, Université de Leeds ; Alain Trannoy, Ehess et Greqam-Idep  
(Institut d'économie publique), Marseille

### **La mobilité résidentielle des seniors en Europe**

Anne Laferrère, Insee et Crest ; Viola Angelini, Université de Padoue

## HORS THÈME

### **Les effets du bonus de pension en Belgique : simulations microéconomiques**

Gijs Dekkers, Bureau Fédéral du Plan, Bruxelles

### **Le sport et les seniors : des pratiques spécifiques ?**

Fabrice Burlot, Brice Lefèvre, Insep

## ENTRETIEN AVEC

Dr Elizabeth Breeze, Manager de l'enquête Elsa (2004-2008)

### **Elsa : approfondir et actualiser la recherche**

## FAITS ET CHIFFRES

### **Âge moyen de départ en retraite : tendance récentes et évolutions attendues**

Samia Benallah, Cnav ; Corinne Mette, Cnav

## LE POINT SUR

### **Vieillir dans les pays du Sud : mieux connaître les solidarités privées et publiques autour de la vieillesse en Afrique**

Philippe Antoine, Université Paris-Descartes ; Muriel Sajoux, Université de Tours ; Valérie Golaz, Université Paris-Descartes ;

### **Vieillesse et histoire de l'État providence**

Jérôme Bourdieu, Inra

### **Vieillesse et retraites : le temps des réformes en Europe**

Claire Barangé, Irdes

## REGARDS SUR LE DROIT

### **La nouvelle obligation d'agir en faveur de l'emploi des seniors : incitation ou répression ?**

Marie Mercat-Bruns, Sciences Po, Paris

## NOTES DE LECTURE

### **Analyses critiques**

- *L'intergénérationnel : regards pluridisciplinaires*  
de Anne Quéniart, Roch Hurtubise (dir.) (*Delphine Chauffaut*)
- *La maladie d'Alzheimer : problèmes philosophiques*  
de Fabrice Gzil (*Armelle Debru*)
- *Un modèle français d'intégration des services pour les personnes âgées fragiles : de l'innovation de sa conception à son implantation*  
de Isabelle Vedel, thèse pour le Doctorat (*Sabine Andrieu*)

### **Les parutions**



Claudine ATTIAS-DONFUT, Cnav ; Anne LAFERRÈRE, Insee ; Nicolas SIRVEN, Irdes

## Avant-propos

L'Europe est le continent le plus vieux du monde en termes démographiques. L'âge médian y est le plus élevé (39 ans) et un Européen sur cinq a plus de 60 ans. D'après les projections des Nations Unies<sup>1</sup>, ce chiffre pourrait atteindre 34,5 % aux alentours de 2050 et le nombre des « plus âgés » (80 ans et au-delà) serait multiplié par 2,6. À cet horizon, un tiers de la population française devrait avoir plus de 60 ans. Cette « révolution de la longévité » transforme le cours de la vie, bouleverse la structure et le fonctionnement des familles et, plus généralement, tous les domaines de la vie sociale, économique et politique : marché du travail, santé, habitat, politiques publiques. Elle affecte aussi les mouvements de populations, produisant de nouvelles formes de migrations internationales. *Retraite et Société*, qui s'attache à explorer ces multiples implications, consacre deux publications à un vaste programme européen de recherche sur le vieillissement, le présent numéro faisant suite à celui paru en juin 2009. La France et les États membres de l'Union européenne ont en effet exprimé leur volonté de relever le défi d'une Europe vieillissante et d'appuyer les politiques économiques et sociales sur des données fiables.

Pour la première fois en Europe, un projet international et multidisciplinaire vise à recueillir de l'information pour éclairer les grandes problématiques du vieillissement. Share (*Survey on Health, Aging and Retirement in Europe*) est, rappelons-le, un panel biennal dédié aux personnes âgées, articulé autour de trois grands thèmes : santé, vie sociale et retraite. L'enquête réalisée auprès de ménages dans lesquels vivent les personnes de plus de 50 ans, couvre leur environnement familial et social, leurs conditions de vie et leur bien être, physique, psychique et social. Elle permet des comparaisons internationales et est utilisée par les chercheurs en médecine, santé publique, épidémiologie, psychologie, sociologie, démographie, économie et statistique. Contrairement à

la plupart des enquêtes européennes harmonisées en aval, Share fait l'objet d'un processus d'harmonisation en amont visant à limiter au mieux les bruits et erreurs de mesure inhérents aux enquêtes internationales<sup>2</sup>. L'enquête est menée par entretien en face-à-face, complété par un questionnaire auto administré. L'échantillon aléatoire de départ est constitué de cohortes d'individus nés avant 1955 vivant en ménages ordinaires, soit plus de 30 000 individus dans onze pays européens et Israël. Désormais, Share compte quinze pays participants et continue de s'élargir.

La troisième vague Share-Life a été consacrée à la reconstitution des histoires de vie des personnes précédemment interrogées. Elle s'est terminée à l'automne 2009. Ces données biographiques rétrospectives seront bientôt disponibles et viennent compléter les deux premières vagues d'enquête (2004-2005 et 2006-2007) déjà utilisées par les chercheurs<sup>3</sup>. La dimension longitudinale de Share s'inscrit dans une vision dynamique du vieillissement comme processus. Il est notamment possible d'observer les répercussions d'événements précis qui seraient survenus entre les vagues 1 et 2, comme le passage à la retraite. Dans la continuité du numéro 57, ce numéro de *Retraite et Société* présente une seconde série d'articles – toujours à l'initiative de chercheurs français – utilisant les données des deux premières vagues de Share. Davantage centrés sur la dimension sociale et familiale du vieillissement que précédemment, les travaux de recherche exposés ici apportent chacun à sa façon des éléments de réponse à des questions de politique économique et sociale. Comment s'articulent rapports familiaux d'entraide et sphère publique de protection sociale (Attias-Donfut et Ogg ; Fontaine) ? Comment les inégalités initiales de santé se traduisent-elles en inégalités de statut social (Jusot, Tubeuf, et Trannoy) ? Comment le marché du logement risque-t-il d'être bouleversé par les choix des générations pleines de seniors (Laferrère et Angelini) ?

La première question concerne l'articulation entre rapports familiaux et sphère publique. En Europe, où les transferts publics sont importants – sous forme de retraites obligatoires ou d'assurance santé –, quelle place occupent les transferts privés, et donc les liens entre les générations ? L'article de Claudine Attias-Donfut et Jim Ogg explore les deux formes d'aide donnée et reçue, via les transferts financiers et en temps. L'article met à mal l'idée reçue, de façon parfois trop systématique, d'une opposition entre les types historiques et géographiques d'État providence. D'un point de vue dynamique, les comparaisons intra-européennes confirment en outre l'existence d'importantes convergences entre les pays. La

---

<sup>2</sup> Voir Börsch-Supan et Jürges (2005).

<sup>3</sup> Les données sont en libre accès sur le site de Share depuis décembre 2008.



seconde idée reçue mise à mal est que les aides professionnelles ou publiques se substitueraient aux aides familiales. La fréquence élevée des échanges inter vivos observée dans Share suggère le contraire. D'une part les aides professionnelles (soins infirmiers, soins personnels, aide ménagère à domicile, portage de repas à domicile) restent rares (moins de 10 % en moyenne), d'autre part plusieurs indices vont dans le sens d'une complémentarité. D'abord, l'aide dans les pays du Nord est plus fréquente que dans les pays du Sud, même si elle est moins intensive. Le fait de recevoir une aide professionnelle en vague 2, alors qu'on n'en recevait pas en vague 1, ne diminue pas la fréquence d'aide de la famille. Inversement, ceux qui recevaient auparavant une aide professionnelle, mais ne la reçoivent plus, n'ont pas pour autant vu l'aide de la famille augmenter. Le fait que le critère déterminant de l'entraide familiale reste le besoin manifesté par un membre de la famille illustre la capacité des solidarités familiales à s'adapter aux différents événements de la vie, la famille jouant un rôle d'assurance en cas de besoin. En ce sens, la famille peut difficilement se substituer à l'aide professionnelle, ou même être remplacée par cette dernière ; toutes deux restent complémentaires dans le soutien à apporter aux personnes âgées.

Un second article, de Roméo Fontaine, prolonge cette interrogation sur l'articulation entre politiques publiques et choix individuels. La politique européenne, clairement exprimée par le traité de Lisbonne, est de prolonger l'activité des seniors et d'encourager en particulier celle des femmes. Est-elle compatible avec le désir de ne pas décourager l'aide informelle aux personnes âgées ? Si les pays développent « l'aide aux aidants », aider un parent âgé se fera-t-il au détriment de l'emploi de l'enfant aidant ? De fait, l'auteur met en évidence une relation négative entre aide et emploi. D'un côté, les pays d'Europe du Nord et la Suisse sont caractérisés par un taux élevé d'emploi des femmes de 50-65 ans, une faible proportion d'entre elles aidant un parent veuf âgé. De l'autre, les pays d'Europe du Sud et de l'Est connaissent un faible taux d'emploi et une forte proportion de femmes aidant un parent âgé. Les autres pays se situent entre les deux, la France ayant un profil proche de celui des pays nordiques. Mais cette relation macroéconomique ne se retrouve pas toujours systématiquement au niveau microéconomique : Les aidants sont en moyenne légèrement plus souvent en activité professionnelle que les non-aidants, même si le taux d'emploi des aidants décroît de manière continue avec le nombre d'heures d'aide apportée au parent âgé. C'est que les aidants « non intensifs » sont en général plus souvent actifs occupés que les non-aidants alors que les aidants « intensifs » le sont moins souvent. Cette tendance est commune à tous les groupes de pays et concerne aussi bien les hommes que les femmes. Cependant, il faut la corriger d'un biais éventuel tenant à des variables omises (si par exemple un bon état de santé favorise à la fois l'exercice d'une activité professionnelle et la fourniture d'aide) ou à des relations de simultanéité (si l'inactivité favorise l'aide, mais ne résulte pas

du besoin d'aider). L'auteur propose une méthode originale d'identification et conclut que dans les pays d'Europe du Sud (Espagne, Grèce et Italie) et de l'Est (Pologne et République Tchèque), où la prise en charge publique de la dépendance est la plus réduite, apporter une aide intensive à un parent âgé réduit la participation au marché du travail. Alors que dans les pays d'Europe du Nord et d'Europe continentale, où les dispositifs publics de prise en charge de la dépendance sont plus développés, l'aide à un parent âgé n'aurait au contraire aucun effet significatif sur la participation au marché du travail. Il semblerait donc que le développement de dispositifs publics visant à soulager les aidants informels soit favorable à l'accroissement de l'emploi des seniors. On retrouve ici l'idée d'une certaine complémentarité de l'action publique et privée en matière de prise en charge de la dépendance.

La santé, déjà envisagée comme un déterminant important des activités sociales dans les deux articles précédents, est au cœur de l'article de Florence Jusot, Sandy Tubeuf et Alain Trannoy. Leur réflexion s'inscrit dans deux importants débats de société : celui de l'inégalité des chances, et celui de l'origine des inégalités de statut social, à travers les corrélations multiples entre santé et revenu. Si on insiste en général sur une première causalité allant du revenu vers la santé, « les plus riches ont les moyens d'être en meilleure santé » (prévention, accès aux soins, etc.), on a moins souvent en tête la causalité inverse : c'est une bonne santé qui a permis de faire de bonnes études et donc d'avoir un bon revenu, de faire un bon mariage et donc avoir un bon statut social. Or selon la causalité retenue comme prépondérante, les conséquences en termes de politique publique sont radicalement différentes. Dans le premier cas, il suffit d'organiser une bonne assurance santé pour tous les citoyens ; dans le second, les actions à mener sont toutes différentes, et doivent par exemple se concentrer sur l'enfance et l'adolescence. La spécificité de l'article de Jusot et al. est d'utiliser l'information relative à une seule vague de Share sans ajout de questions rétrospectives. Il fait l'hypothèse que l'état de santé est en partie héréditaire et utilise une mesure de la longévité des parents pour une approximation de leur santé et donc de celle qu'ils ont léguée à leurs enfants. Les auteurs cherchent à séparer l'effet direct de la santé et du statut social des parents, de l'effet indirect passant par l'influence du statut social des parents sur celui de l'enfant, via son niveau d'études. La démarche est délicate car le statut social des parents a été lui-même déterminé par leur état de santé. Il semble que l'influence de la santé des parents sur la santé des enfants (qui, rappelons-le, ont plus de 50 ans) soit forte, ce qui renforce l'hypothèse d'une hérédité de la santé et conforte l'idée d'inégalités de santé produisant des inégalités sociales. L'enseignement d'une enquête sur les 50 ans et plus serait alors de diriger plus radicalement la politique publique vers un effort en faveur des jeunes en mauvaise santé, afin de diminuer – voire de compenser – l'influence néfaste d'un état de santé initial sur le statut social futur.





L'article de Anne Laferrère et Viola Angelini sur la mobilité résidentielle des seniors en Europe cherche à prévoir les conséquences du vieillissement de la population sur le marché du logement. En effet, selon le niveau de la mobilité résidentielle des seniors, plus ou moins de logements sont libérés pour d'autres classes d'âge, plus ou moins rapidement, et la demande de logements adaptés aux grands âges est plus ou moins forte. Les données de Share montrent que la mobilité résidentielle est faible, de l'ordre de 2 % par an, surtout dans les pays du Sud. Cette mobilité ne semble pas commandée par des déterminants différents de celle des autres classes d'âge, du moins quand elle concerne un mouvement entre logements ordinaires. Elle est alors dictée par l'évolution de la taille du ménage (à la suite d'un veuvage en particulier, et dans certains pays, du départ d'un enfant du domicile parental), et par les ressources financières qui en allègent le coût. Plus on a de revenus, plus on déménage, ce qui pourrait montrer a contrario que certaines immobilités sont contraintes. La mobilité des propriétaires est liée positivement à leur patrimoine, influencée sans doute par la valeur du logement vendu. Au contraire, la mobilité vers un établissement d'hébergement pour personnes âgées est liée à un faible revenu, au fait de devenir invalide, et de ne pas avoir de conjoint ni d'enfant. Même si ces résultats concernent un petit échantillon de répondants mobiles, les auteurs défendent l'idée que le souhait est de vieillir chez soi, et qu'on ne part que sous la contrainte d'une santé défaillante ou d'un revenu trop faible pour se faire aider à domicile. Quand les personnes âgées déménagent, elles optent souvent pour un logement plus petit, un appartement plutôt qu'une maison, une location plutôt qu'un achat, au fur et à mesure qu'elles avancent en âge, surtout après 80 ans. Comme les nouvelles générations de retraités vivent davantage dans des maisons et moins souvent en appartements que leurs aînées, on peut se demander si ces mobilités résidentielles vers des appartements vont s'accroître ou diminuer, selon les préférences et les contraintes des nouvelles générations. Les conséquences de ces choix pour le marché du logement, à la fois du point de vue de l'offre et de la demande, pourront être importantes, d'autant plus qu'elles n'auront pas été anticipées.

L'ensemble des contributions de ce volume permet de mieux cerner certains aspects du vieillissement de la population en Europe. Elles complètent celles qui sont présentées dans le numéro précédent de *Retraite et Société* en proposant des éléments de débat en matière de politique publique, que ce soit dans le cadre des systèmes de santé, des aides à l'autonomie, des politiques de logement ou de l'emploi des seniors. Il apparaît de façon générale, et dans la plupart de ces champs, qu'il n'y a guère de substituabilité entre les formes d'assurance fournies par les familles et les politiques publiques. Cela souligne la nécessité, mais aussi la difficulté, de développer des interventions publiques adaptées à une population qui vieillit, et qui change aussi.

# Résumés

Évolution des transferts intergénérationnels :  
vers un modèle européen ?

par C. Attias-Donfut, J. Ogg  12

Aider un parent âgé se fait-il au détriment de l'emploi ?

par R. Fontaine  13

Tel père, tel fils : l'influence de l'origine sociale et familiale  
sur la santé des descendants en Europe

par F. Jusot, S. Tubeuf, A. Trannoy  14

Mobilité résidentielle des seniors européens

par A. Laferrère, V. Angelini  15

Le bonus de pension dans le premier pilier du système  
de retraite des salariés en Belgique : simulations avec le  
modèle MEP

par G. Dekkers  16

Les pratiques sportives des personnes âgées

par F. Burlot, B. Lefèvre  17



## Évolution des transferts intergénérationnels : vers un modèle européen ?

par C. Attias-Donfut, J. Ogg

Les recherches sur les transferts intergénérationnels montrent que les flux de solidarité sont en perpétuel changement, suivant l'évolution des parcours de vie de chaque génération, traversant des périodes et des circonstances où l'on reçoit davantage, et d'autres où l'on donne plus. On manquait jusqu'à présent de données disponibles pour mesurer l'évolution de ces échanges, mais l'enquête Share permettra à la fois la comparaison internationale et le suivi au cours du temps. Dans cet article, nous mettons en évidence des modèles généraux des transferts intergénérationnels en Europe, d'une vague d'enquêtes à l'autre. Les événements survenus entre les deux vagues et leurs éventuels impacts sur les pratiques de solidarité des personnes interrogées et de leur entourage sont analysés, ainsi que les interactions entre les aides informelles et les aides professionnelles reçues, observées dans leurs éventuelles modifications au cours du temps.

Les résultats montrent que les solidarités familiales ont la capacité de s'adapter aux différents événements de la vie. Le passage à la retraite ne semble pas y apporter des modifications substantielles. Le suivi des aides en temps a fait apparaître une influence légère, mais plutôt positive. Le temps consacré à prendre soin d'une mère âgée ayant des difficultés de santé, s'accroît pour une bonne partie de ceux et celles qui ont cessé leur activité professionnelle au cours de cette période. Les aides financières ne diminuent pas à la suite du passage à la retraite, elles ont même tendance à augmenter légèrement, peut-être en raison des indemnités reçues par les salariés à l'occasion de leur départ. Le retrait de l'activité professionnelle ne s'accompagne pas du retrait des aides économiques au sein de la parentèle. On observe en effet que les dons financiers se poursuivent au cours du vieillissement et ne diminuent qu'au grand âge.

Ces conclusions sur l'évolution des solidarités familiales mettent en évidence l'importance de bénéficier de pensions de retraite décentes pour continuer à contribuer aux cycles d'échanges intergénérationnels et intrafamiliaux. Le passage du temps s'accompagne inéluctablement d'une détérioration de l'état de santé de cette population, évidente même sur une courte durée. Ceci apparaît clairement dans la comparaison entre les deux passages. Le recours à des aides professionnelles ne s'accroît pas pour autant. L'analyse des évolutions conjointes des aides professionnelles ou publiques et des aides familiales montre qu'il n'y a guère de substitution entre ces deux formes d'aides. Plusieurs indices suggèrent au contraire leur complémentarité. Le fait de recevoir une aide professionnelle en vague 2, alors qu'on n'en recevait pas en vague 1, ne diminue pas la fréquence d'aide de la famille. Inversement, ceux qui recevaient auparavant une aide professionnelle, mais ne la reçoivent plus, n'ont pas pour autant vu l'aide de la famille augmenter. Le fait que le critère déterminant de l'entraide familiale reste le besoin manifesté par un membre de la famille illustre la capacité des solidarités familiales à s'adapter aux différents événements de la vie, la famille jouant un rôle d'assurance en cas de besoin. En ce sens, la famille peut difficilement se substituer à l'aide professionnelle, ou même être remplacée par cette dernière ; toutes deux restent complémentaires dans le soutien à apporter.

Les comparaisons intra-européennes confirment l'existence d'importantes convergences entre les pays, malgré la persistance d'un axe nord/sud, présentant néanmoins des nuances et des exceptions. Ces résultats remettent en question la pertinence de la typologie largement utilisée des États-providence (inspirée de Esping-Andersen), pour comprendre la diversité européenne des transferts intrafamiliaux.

## Aider un parent âgé se fait-il au détriment de l'emploi ?

par R. Fontaine

Face à la menace que fait peser le vieillissement de la population sur les finances publiques, le Conseil européen a donné pour objectif aux États membres de l'Union européenne d'accroître le taux d'emploi des seniors. Alors que les seniors jouent par ailleurs un rôle important dans la prise en charge des personnes âgées dépendantes, il convient de se demander si une politique visant à prolonger l'activité des seniors est compatible avec une politique visant à soutenir l'aide informelle dont peuvent bénéficier les personnes âgées. Ne peut-on pas craindre une diminution de l'aide informelle en cas d'augmentation du taux d'emploi des seniors ? Ou, au contraire, faire essentiellement reposer la prise en charge des personnes âgées sur les familles n'est-il pas un frein à l'augmentation du taux d'emploi des seniors ?

Afin de répondre à ces questions, cet article propose une étude quantitative à partir des données de l'enquête Share (deuxième vague). L'analyse met tout d'abord en évidence des différences entre pays européens au regard de l'aide que les seniors apportent à leur parent âgé sans conjoint : le fait de venir en aide à un parent âgé est plus fréquent en Europe du Nord qu'en Europe du Sud, mais l'aide apportée par les seniors impliqués dans la prise en charge est nettement plus « intensive » en Europe du Sud. Les pays d'Europe continentale et ceux d'Europe de l'Est se placent de ce point de vue dans une situation intermédiaire. L'estimation économétrique de l'arbitrage entre aide et emploi montre par ailleurs que le fait d'apporter en moyenne plus d'une heure d'aide par jour à un parent âgé sans conjoint réduit la probabilité d'exercer une activité professionnelle dans les pays d'Europe du Sud et d'Europe de l'Est, là où la prise en charge publique de la dépendance est la plus réduite, alors que cela ne semble avoir aucun effet significatif dans les pays d'Europe du Nord et d'Europe continentale.



## Tel père, tel fils : l'influence de l'origine sociale et familiale sur la santé des descendants en Europe

par F. Jusot, S. Tubeuf, A. Trannoy

Cet article analyse les inégalités des chances en santé liées à l'origine sociale et familiale en Europe. La littérature a récemment souligné l'influence du milieu social d'origine sur la santé à l'âge adulte et l'existence d'une transmission de la santé entre générations. Les données de la vague 2004-2005 de l'enquête Share offrent l'opportunité d'étudier, pour un échantillon représentatif de seniors européens, l'effet sur leur état de santé perçu de la profession et de la longévité de leurs parents.

Des modèles probit dichotomiques sont utilisés, d'une part pour étudier l'effet de l'origine sociale et familiale sur l'état de santé perçu du descendant, après contrôle par l'âge, le sexe et le pays d'origine, et donc par là confirmer l'existence d'inégalités des chances en santé en Europe, et d'autre part pour explorer les mécanismes de formation de ces inégalités et notamment distinguer l'effet direct de l'origine sociale sur la santé à long terme du descendant de son effet indirect passant par la détermination du statut social de ce dernier.

Les résultats montrent l'existence d'inégalités des chances en santé liées au milieu d'origine et à l'état de santé des parents en Europe. Ainsi, la probabilité de déclarer un bon état de santé augmente graduellement avec le niveau de compétences professionnelles du père comme de la mère et avec la longévité des parents. Cet effet du milieu social d'origine semble à la fois dû à l'existence d'un effet direct sur l'état de santé à long terme, mais aussi à des effets phénomènes de reproduction sociale. Les résultats suggèrent enfin des spécificités liées aux différences de structure sociale entre pays européens.

Dans la mesure où le milieu social d'origine et l'état de santé des parents constituent des circonstances indépendantes de la responsabilité individuelle, ces différences d'état de santé sont injustes et justifient la mise en place de politiques visant à les réduire.

## Mobilité résidentielle des seniors européens

par A. Laferrère, V. Angelini

Avec le vieillissement de la population européenne, les choix de logements des classes pleines plus âgées auront des conséquences sur l'ensemble du marché du logement. Les données des deux vagues de l'enquête Share permettent de commencer à étudier la mobilité résidentielle. Les Européens de 50 ans et plus déménagent peu. Quand ils bougent, ils sont plus nombreux à passer d'une maison, plus difficile à entretenir, à un appartement que l'inverse ; ils diminuent le nombre de pièces et ce, d'autant plus qu'ils sont plus âgés. Ils passent aussi de la propriété à la location. Même si, parmi les plus jeunes, le départ d'un enfant est l'événement le plus fréquent, les seniors restent proches géographiquement de leurs enfants. Pour les plus âgés, ce n'est plus seulement un logement que l'on cherche mais une résidence adaptée, et les déterminants de cette mobilité finale sont bien différents de ceux des mobilités antérieures.



## Le bonus de pension dans le premier pilier du système de retraite des salariés en Belgique : simulations avec le modèle MEP

par G. Dekkers

Le gouvernement fédéral belge a mis en place une « prime de retraite », c'est-à-dire une allocation supplémentaire pour ceux, âgés d'au moins 62 ans, qui retardent leur départ à la retraite. Dans cet article, on simule l'effet de cette prime de retraite en employant un modèle de pensions micro-économiques (MEP). Une première conclusion est que le système de primes de retraite (ou « bonus de pension ») va effectivement faire baisser la taxe implicite sur l'allongement du travail et inciter, selon toute vraisemblance, les salariés à retarder leur départ retraite et à rester plus longtemps sur le marché du travail. En outre, il semblerait que ce système soit conçu de telle manière que la prime bénéficierait en particulier aux titulaires des pensions les plus basses : les femmes et les anciens salariés au bas de l'échelle hiérarchique. Finalement, l'article montre que l'effet marginal d'une allocation supplémentaire fixe est décroissant. Une augmentation de la prime avec l'âge pourrait contrebalancer cet effet et même favoriser davantage le maintien des salariés âgés sur le marché du travail.

## Les pratiques sportives des personnes âgées

par F. Burlot, B. Lefèvre

Cet article a pour objet les pratiques physiques et sportives des seniors. Il se fonde sur un traitement secondaire de l'enquête 2000 sur les pratiques sportives des Français, dernière enquête nationale à appréhender le phénomène de la pratique sportive dans sa diversité. Il se propose d'analyser les spécificités de la population senior sur le plan de l'investissement sportif et des modalités de pratique privilégiées.

D'une façon générale, le choix d'analyser les seniors à partir de 50 ans trouve une réelle pertinence. L'analyse des données met en évidence une rupture non négligeable de l'engagement sportif sur la tranche d'âge 50-54 ans. Cette rupture ne doit cependant pas masquer d'une part, un effritement régulier de l'engagement sportif avec l'âge : dans la continuité des moins de 50 ans, la part des sportifs parmi les non retraités après 50 ans est en effet de moins en moins importante alors qu'elle est stable chez les retraités ; et d'autre part, des disparités à l'intérieur des seniors en fonction du sexe, de la retraite, de la richesse et des diplômes.

Concernant les modalités de pratiques, les seniors ne se risquent plus à essayer de nouvelles pratiques et se recentrent progressivement sur une seule activité. Ils se désengagent progressivement des pratiques à fort engagement physique et à risque, comme les sports collectifs, et s'engagent plutôt dans des activités modérées. Si pour les 50-69 ans, il ne semble s'opérer que des redéfinitions de modalités de pratique, il existe une véritable rupture en termes d'engagement sportif pour les 70-75 ans, les taux de pratique se réduisant considérablement.





## Numéros déjà parus :

- n° 34 - octobre 2001 : Images de la vieillesse ..... 16 €
- n° 35 - janvier 2002 : Conflits de générations ? ..... 16 €
- n° 36 - juin 2002 : Gestion des âges et fin d'activité ..... 16 €
- n° 37 - octobre 2002 : Gestion des âges et fin d'activité (suite) ..... 16 €
- n° 38 - janvier 2003 : L'Europe du grand âge... ..... 16 €
- n° 39 - juin 2003 : Nouvelles données sur le grand âge ..... 16 €
- n° 40 - octobre 2003 : Les retraites au futur ..... 16 €
- n° 41 - janvier 2004 : À l'Est quoi de nouveau ? ..... 16 €
- n° 42 - juin 2004 : Travailler après la retraite en Amérique du Nord ..... 16,50 €
- n° 43 - octobre 2004 : Les femmes et la retraite ..... 16,50 €
- n° 44 - janvier 2005 : Le vieillissement des immigrés ..... 16,50 €
- n° 45 - juin 2005 : Les nouvelles données démographiques ..... 19 €
- n° 46 - octobre 2005 : Le soutien aux personnes âgées en Europe ..... 19 €
- n° 47 - janvier 2006 : Aspects économiques du vieillissement ..... 19 €
- n° 48 - juin 2006 : Réforme des retraites : bilan et perspectives ..... 19 €
- n° 49 - octobre 2006 : Santé et inaptitude en fin de carrière ..... 19 €
- n° 50 - janvier 2007 : Les retraites en Europe ..... 19 €
- n° 51 - juin 2007 : La discrimination fondée sur l'âge dans l'emploi ..... 19 €
- n° 52 - octobre 2007 : Le vieillissement au grand âge ..... 19 €
- n° 53 - janvier 2008 : Face à la dépendance : familles et professionnels ..... 19 €
- n° 54 - juin 2008 : La réforme des retraites de 2003 : cinq ans après ..... 19 €
- n° 55 - octobre 2008 : Vieillesse et migrations ..... 19 €
- n° 56 - janvier 2009 : Le niveau de vie des retraités ..... 19 €
- n° 57 - juin 2009 : Emploi et retraite en Europe - Enquête Share ..... 19 €
- n° 58 - novembre 2009 : Famille et vieillissement en Europe - Enquête Share ..... 19 €

## À paraître (*titres provisoires*) :

- n° 59 - janvier 2010 : Vieillir et décider dans la cité
- n° 60 - juin 2010 : L'état de santé des travailleurs âgés
- n° 61 - octobre 2010 : Les rapports intergénérationnels en dehors de la famille

